



NEUCHÂTEL Friche Metalor: un éden pour la mixité sociale et entre générations.

De l'usine vide au quartier durable

Express 2017-06-27

SANTI TEROL

Le projet n'est pas définitif; il est susceptible de s'adapter aux points qui pourraient être soulevés lors de la présentation publique de «Bella Vista», ce soir au collège du Crêt-du-Chêne (salle de musique), à 19h30. Mais les contours sont tracés, avec de très belles perspectives d'embellissement du périmètre des Portes Rouges. Un secteur de Neuchâtel qui fait l'objet d'un plan sectoriel et d'un règlement d'aménagement spécifique. Du reste, l'auteur du projet, le bureau lausannois CCHE, a remporté le concours d'architecture sur invitation, à l'unanimité du jury.

«Bella Vista»? C'est le nom du quartier durable qui doit sortir de terre au tournant des années 2020 sur l'emplacement de l'ancienne usine Metalor, avenue du Vignoble. Avec près de 286 appartements à construire (du studio au 5,5 pièces, dont une ligne de duplex tournés vers le lac) et 800 m² réservés aux commerces, ce sont quelque 500 nouveaux habitants qui viendront

s'installer sur l'ancienne friche industrielle.

Ce projet est devenu réalité (ne manque plus que le dépôt de la demande de construire) grâce au déménagement de Metalor à La Tène. L'entreprise a ainsi libéré une parcelle de quelque 15 000 mètres carrés à Neuchâtel. Un emplacement stratégique, tant pour la Ville que pour le canton, en vue de densifier l'habitat, éviter le mitage du territoire et, surtout, proposer des appartements avec encadrement pour les personnes âgées.

Mille LUP à construire

Pour faire de cette friche un écoquartier, sept immeubles de quatre niveaux, disposés en quinconce, seront réalisés et utiliseront des énergies renouvelables. Le projet est conforme aux règlements en vigueur (aucune dérogation demandée). Les logements répondront aux derniers critères Minergie, et l'écoquartier n'aura pas à souffrir de trafic que généraient les près de 600 personnes qu'employait Metalor dans les belles années. Aucune



Des images de synthèse du projet «Bella Vista», sur l'emplacement de la friche Metalor, à Neuchâtel. SP

place de parc ne sera construite sur l'avenue du Vignoble. En petit nombre (pour favoriser la mobilité douce), elles seront toutes casées dans deux niveaux souterrains, indique le promoteur Christophe Caveng. Les rési-

dents disposeront d'un abonnement des TransN.

Ce quartier durable fera la part belle à la mixité. Mixité qui se veut sociale autant qu'intergénérationnelle. Répondant à la Constitution fédérale et neuchâ-

teloise – «L'Etat et les communes prennent des mesures permettant à toute personne de trouver un logement convenable à des conditions raisonnables», Bella Vista proposera une bonne moitié des appartements (vente et loca-

tion) aux familles avec enfants, un quart aux actifs (célibataires ou en couple) et 20% des nouvelles constructions aux retraités, au travers de logements d'utilité publique (LUP) mis sur le marché à prix coûtant.

Le but des appartements avec encadrement est de «permettre à ces personnes de rester aussi longtemps que possible à domicile», relève Nicole Decker. Ravie de voir éclore ce projet, la cheffe de l'office cantonal du logement rappelle que 1000 LUP sont à créer dans le canton d'ici à 2022, dont 400 à loyers modérés. «Dans une quinzaine d'années, les plus de 65 ans vont doubler. Il est urgent d'adapter le marché du logement. De construire juste et de penser la place de l'humain dans ces cailloux», image Nicole Decker.

Le quartier résidentiel comprendra également une salle commune, une promenade côté sud et un vaste coin détente au belvédère de la Favarge. Et les locataires bénéficieront de la présence d'une personne de référence dans l'immeuble. ●